



## Emulsion pour crépis, mortiers et enduits

<b>Utilisation:</b>	<p>L'émulsion améliore les propriétés de mise en œuvre et d'adhérence des produits au mortier à base minérale. L'ajout de l'émulsion permet de réduire la quantité d'eau de gâchage. Les mortiers et crépis deviennent plus souples et la mise en œuvre est plus facile. Elle augmente l'adhérence, la résistance à la traction par flexion et à l'abrasion et permet de réduire la déformation due au retrait.</p> <p>Fixit 497 améliore les types de mortiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• crépis minéraux</li><li>• mortiers de crépissage</li><li>• mortiers de réparation</li><li>• mortiers de pose pour carreaux en céramique, pierre naturelle et pierres synthétiques</li><li>• mortiers de jointoiement</li><li>• mortiers pour sous-planchers</li><li>• mortiers de pose</li></ul>
<b>Propriétés:</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Sans solvant</li><li>• Prêt à l'emploi</li><li>• Solidité et amélioration d'adhérence</li><li>• réduit le farinage des grains structurés</li></ul>
<b>Mise en œuvre:</b>	
<b>Données techniques</b>	
N° d'art.	2000959362
Type d'emballage	
Unités par emballage	24 unité/pal
Quantité par unité	15 kg/unité
<b>Composition:</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Dispersion synthétique</li><li>• Agents conservateurs, anti-moussants</li></ul>
<b>Généralités:</b>	Observer les règles générales de la construction, les normes, les fiches respectives de l'association suisse des entrepreneurs plâtriers-peintres ASEPP, la norme SIA 242 « Plâtrerie, crépissage, construction à sec » et les informations de cette fiche technique.
<b>Mise en œuvre:</b>	<p>Toujours ajouter l'émulsion d'enduit et de mortier à l'eau de gâchage.</p> <p><b>Utilisation comme couche d'apprêt</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• comme badigeon d'adhérence 1:3</li><li>• pour mortiers de jointoiement 1:1 à 1:2</li></ul> <p><b>Utilisation comme additif au ciment</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour enduits, crépis et mortiers env. 0,5 litre/sac de 25 kg</li></ul> <p><b>Utilisation comme additif pour les produits de pavage</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• pour les produits de pavage, l'eau de gâchage peut être remplacé jusqu'à 10% par l'émulsion.</li></ul>
<b>Stockage:</b>	En bidon original non entamé, protégé du gel, de la chaleur et de l'ensoleillement direct, peut être stocké pendant au moins 24 mois.
<b>Remarques particulières:</b>	Ne pas mettre en œuvre en dessous de +5 °C (air et support).



## Emulsion pour crépis, mortiers et enduits

**Dispositions générales:** Cette fiche technique remplace toutes les versions précédentes de la fiche relative à ce produit. Les données de cette fiche technique ont été rédigées soigneusement et consciencieusement, sur la base des connaissances et de l'expérience acquises à ce jour, et se rapportent à une application courante. Les données fournies sont sans garantie quant à leur exactitude et à leur exhaustivité et excluent toute responsabilité. Elles ne justifient également aucune relation juridique contractuelle ni aucune obligation secondaire. Les clients et utilisateurs restent seuls responsables de vérifier que les produits sont adaptés à l'utilisation envisagée. Vous trouverez l'état actuel de nos fiches techniques sur notre site Internet ou vous pouvez les obtenir auprès du service compétent.